



FLASH INFO

DELEGUE REGIONAL SNAP

Xavier Guillon de Princé

LES ADJOINTS

Sophie Tchouante-Flament

Géraldine Barateaud

Stéphane Ménielle

TOUS EN GREVE le 18 septembre 2025

Les sacrifices pour le monde du travail, ça suffit ! et pour les agent.e.s de France Travail aussi !

Les Agents et collègues de France Travail que nos organisations syndicales représentent sont en **colère**.

Dans notre secteur, les annonces budgétaires du Gouvernement pourraient **aggraver encore les conditions de travail des agent.e.s et la précarité de nos usagers**.

Personne ne peut ignorer le **mécontentement** et **l'épuisement** des agent.e.s France Travail ainsi que l'exigence qui s'impose à nous :

« Faire toujours PLUS, avec MOINS » !

En effet, **nous vivons au quotidien avec des moyens insuffisants ou inadaptés** pour accompagner dignement les demandeurs d'emploi, **une transformation à marche forcée et des changements à un rythme effréné**, pour répondre à des politiques de l'emploi toujours plus coercitives, **des objectifs irréalistes** qui transforment notre **métier en usine à chiffres et un mépris pour notre expertise**, alors que **nous sommes en première ligne face à la précarité**.





Des conseillers fatigués et désabusés qui ne comprennent plus le sens de leur métier !

Bien que l'établissement affirme un allègement des tâches administratives des conseillers grâce à l'utilisation de l'IA la réalité du terrain est tout autre : **Une IA pas 100% opérationnelle obligeant les conseillers à aller vérifier les informations. Le gain de temps annoncé reste minime voire inexistant.**

Un nombre de DPA important et des alertes quasi quotidiennes occasionnant une pression sur les agents (ELD comprise). Un contrat d'engagement qui doit être signé et re signé dès qu'une modification est faite sur le dossier du DE. « Si on rajoute une virgule ou un point, le contrat d'engagement doit être re signé et une alerte apparait sur le dossier du DE ». **Les conseillers passent la majeure partie de leur temps à effectuer des actes administratifs au détriment de l'accompagnement.**

Des référents ARSA à qui on avait annoncé un portefeuille de 50 DE à voir à minima 2 fois par mois et qui **se retrouvent avec un volume de DE multiplié par 2 soit 100 personnes** avec lesquelles, en plus des entretiens (2 par mois) et les CVM quotidiens, **ils interagissent par chat en quasi continu via la plateforme pass emploi.**

Du côté des Conseiller GDD malgré l'allègement de certaines tâches promis grâce à l'IA, des contrôles réguliers doivent quand même être faits. Les dossiers traités de façon « automatiques » étant les dossiers les plus simples il ne reste aux agents que **des dossiers complexes voir très complexe** leur laissant ainsi **une charge de travail importante.**

Et si on parlait de l'entreprise : Des attentes fortes et un accent mis sur la prospection afin de gagner des parts de marché (nouveaux clients) tout en fidélisant les clients actuels. Tout ceci au moment où les aides pour les entreprises (CIE, Emploi Franc) permettaient aux TPE et PME d'embaucher malgré une situation économique difficile voir catastrophique ont été supprimées. Sans oublier la réduction drastique des quotas PEC pour les associations. L'heure est aux économies et pourtant... **Des POEI en nombre négociées directement auprès de la Direction Opérationnel** qui redescendent sur les services entreprise pour la mise en place. Les conseillers France Travail Pro se retrouvent donc à monter des dossiers POEI (de 300 heures voire plus) précédés d'immersion professionnelle pour des embauches sur des postes d'Employé de libre-service, Agent Polyvalent de la Restauration en contrat d'apprentissage... Et cela pour des montants parfois tendancieux. **Quid de l'expertise et des économies ?** Tout cela bien entendu dans un **contexte de sanctions des demandeurs d'emploi avec réduction voire suppression de leurs droits menant à une montée de l'agressivité des DE envers les conseillers.**

**Qu'en sera-t-il de la sécurité des agents ?
La peur d'aller travailler devra-t-elle se rajouter au stress de l'activité ?**

**C'est pour cela que le SNAP PAYS DE LA LOIRE, au-delà des restrictions gouvernementales annoncées, appelle à la grève le 18 septembre.
Se mobiliser le 18 septembre, c'est défendre un service public de l'emploi digne et de qualité, ainsi que des conditions de travail respectueuses pour les travailleurs et travailleuses de France Travail !**

